

HOMES POUR PERSONNES AGEES

Le repas du soir à 17 heures et bonsoir

Dans les homes, en général, la vie n'est pas toute rose. Nous avons pu prendre connaissance du rapport de la commission wallonne des aînés.

• Catherine ERNENS

Être âgé et maltraité sans pouvoir protester : un véritable cauchemar que 46 résidents d'un home à Gosselies viennent de vivre. Un cas extrême (lire ci-dessous). Mais dans les homes, en général, la vie n'est pas toute rose.

Nous avons pu prendre connaissance d'un rapport de l'administration de l'action sociale de la Région wallonne sur la qualité de vie en établissement d'hébergement et d'accueil des aînés.

Ce rapport n'a pas encore été discuté en commission wallonne des aînés. Il souligne notamment l'intérêt d'une « éducation au respect de l'autre, et plus particulièrement des adultes âgés, dès l'école primaire. » Voici quelques-unes des réalités mises en avant.

1. Zéro liberté individuelle D'une manière générale, l'organisation des homes respecte peu la liberté des personnes âgées. Réveillées à la même heure tous les matins, donc parfois contre leur gré, elles sont soumises à des toilettes systématiques, automatiques et journalières. La commission recommande aux homes de respecter des demandes individuelles d'une autre organisation et de laisser les personnes qui le peuvent et le souhaitent faire leur toilette elles-mêmes, même partiellement, à une heure de la journée qui leur convient.

2. Le repas du soir à 17 heures, bonsoir

Les repas sont servis à des heures fixes et celui du soir arrive bien souvent à l'heure du goûter avant l'extinction des feux et le départ de la majorité du personnel. Le rapport de la commission préconise de prévoir un temps minimum de trois heures entre les repas, de permettre de prendre son petit-déjeuner durent une période souple de deux ou trois heures et de ne pas servir le repas du soir avant 18 heures. « Il faut permettre aux résidents de pren-

dre le temps de manger afin de favoriser plus de convivialité », note le rapport. Et encore : « la réglementation devrait interdire la pratique généralisée de la mise au lit précoce des résidents. »

3. Le droit à la rêverie

Entre les homes qui ne prévoient aucune activité pour leurs résidents et ceux qui obligent la participation, ce n'est guère la liberté individuelle qui prime. Le rapport demande que du personnel soit affecté à « l'animation », et uniquement à cela, en étant à l'écoute des attentes et ressources des personnes âgées. Il parle aussi de droit à la rêverie, à l'ennui et d'activités qui font sens pour les résidents.

4. L'immobilisation de force.

Les mesures de contention (immobilisation) et d'isolement censées être prises ou réellement prises pour le bien de la personne posent question. « Toute mesure de contention ou d'isolement à l'encontre du résident constitue une limitation à la liberté et au libre choix », note le rapport. Et de proposer des formations à l'éthique, au droit au risque, aux pratiques visant à éviter la contention... ■

Le gérant véreux arrêté

Certains baignaient dans leurs excréments plusieurs jours, d'autres devaient changer leurs pansements eux-mêmes. Les gestionnaires du home

puisaient dans les comptes en banque de résidents. La nourriture distribuée était trop chiche et, surtout, ne respectait pas les mesures d'hygiène. À Gosselies, le home de la honte a fermé ses portes et le gérant a été placé sous mandat d'arrêt. Il a été déferé devant le juge d'instruction jeudi après-midi.

Les 46 résidents de ce home qui n'avait pas d'agrément vivaient dans la crasse, soignés par deux « hommes à tout faire ». Les scellés ont été apposés sur les bâtiments qui étaient dans un état d'hygiène déplorable. Les intervenants ont d'ailleurs dû porter des masques tant l'odeur était pestilentielle. Des rats

infestaient les lieux jonchés d'ordures et de sacs-poubelles. L'instruction a été ouverte il y a un mois à la suite de plusieurs témoignages. Le home accueille des personnes de tous âges, parfois alcooliques ou souffrant de problèmes psychiatriques.

« Certains homes trichent »

Philippe Andrienne, vous êtes le secrétaire politique d'Eneo, le mouvement social des aînés. Est-ce qu'il y a un problème de maltraitance dans les homes ?

Le vrai problème, c'est le manque de places. Il y a des inspections, des évaluations, des recommandations. Mais certaines maisons de repos ne parviennent pas à se mettre aux normes. D'autres trichent sur le nombre de personnel qu'elles emploient réellement. Certaines maisons ont des employés non qualifiés.

Fermer un home comme à Gosselies arrive peu.

Le cas de Gosselies est particulier puisqu'il ne s'agit pas d'une maison de repos reconnue.

Dans tous les homes reconnus, les services d'inspection font le maximum pour que les homes se mettent aux normes. Ils obligent rarement le home à fermer ses portes parce que c'est très difficile de replacer les personnes. Dans les secteurs publics associatifs, on arrive très vite à se mettre aux normes. Dans le privé, c'est moins évident.

Quelle est l'ampleur du problème ?

On a peu de signalements. Mais ça peut arriver. Ça peut être physique, psychologique ou de la maltraitance financière, avec des détournements d'argent. Ça arrive aussi en famille. Ça s'explique parfois par manque de moyens ou de temps de ceux qui prennent leurs aînés en

charge. La personne âgée peut être elle-même très harcelante et provoquer certains comportements. Il n'y a a priori pas plus de maltraitance dans les homes que dans les crèches. Donc oui, il y en a parfois.

Que faire ?

Il existe des conseils de résidents. Chez Eneo, on trouve qu'il faudrait des personnes tierces, étant entendu que les résidents ou la famille des résidents ne sont pas toujours en état de protester parce qu'ils ont des craintes de représailles ou d'être mis à la porte. Or il est très difficile de retrouver une place. De notre côté, pour les résidents de Gosselies, « Respect senior » peut les accompagner s'ils en font la demande. ■